

[Text]

Mr. Andrew: In the agreement there is a provision for withdrawal on three months notice, which suggests that the signatories would consort together to find another member of the commission, but as we have not really accepted the applicability of that particular part of the agreement, our sudden withdrawal after 60 days would leave a vacuum. I think this is what was in Mr. Sharp's mind when he said in Paris that there would be a grace period of 30 days. That the announcement of withdrawal, if that was the government's decision, would take place before March 30, but there would be a grace period before we actually pulled out to allow replacement, and the replacement would not be effective until April 30 or until another country was found to take our place, whichever would be the earlier.

Mr. Wagner: Thank you very much, sir.

The Chairman: Mr. Forrestall. Do you want me to put your name on the second round, Mr. Wagner?

Mr. Wagner: Yes, please.

Mr. Forrestall: I wonder, Mr. Chairman, if I could ask Mr. Andrew if he can give us any factual information with respect to the Red Cross as to where in fact our own group might be now, and particularly whether or not you have had any advice with respect to the Polish delegation and the consequences of that upon certain aspects of protocol.

Mr. Andrew: I wonder, Mr. Chairman, if I could read a statement that was made by Mr. Sharp in Paris this morning on this question. He said:

In my statement to the International Conference on Monday, I felt obliged to inform the conference that the difficulties the four parties to the Paris Agreement were experiencing in co-operating effectively among themselves was presenting the International Commission with serious problems in meeting its obligations.

I should say that this statement was tabled in the plenary session in Paris but not read. To continue:

A separate development has come to my attention. The protocol to the Paris Agreement, which deals with the return of prisoners, provides in article 9(a):

To contribute to improving the living conditions of the captured military personnel of the parties and foreign civilians of the parties, the parties shall, within fifteen days after the cease-fire comes into effect, agree upon the designation of two or more national Red Cross societies to visit all places where captured military personnel and foreign civilians are held.

That is the end of the quotation. Then:

The Canadian Red Cross Society was approached informally several weeks ago by one of the parties on behalf of the other three indicating that the Canadian Red Cross Society would be asked to be one of the designated national societies. Since the problem dealt with in that article of the protocol is an important and urgent one, the National Commissioner of the Canadian Red Cross Society, General A. E. Wrinch, with the encouragement and assistance of the Canadian government, saw it as the duty of the Canadian society to ensure that it was able to respond quickly and effectively.

[Interpretation]

M. Andrew: L'accord contient une disposition qui permet un retrait sur préavis de trois mois et qui stipule que les signataires peuvent se réunir pour trouver un autre membre à la Commission. Mais comme nous n'avons pas réellement accepté l'application de cette clause particulière de l'accord, un retrait soudain de notre part après 60 jours laisserait un vide. Je crois que c'est à cela que pensait M. Sharp lorsqu'il a dit à Paris qu'il y aurait une période de sursis de 30 jours; que le gouvernement, s'il décidait le retrait, l'annoncerait avant le 30 mars mais qu'il y aurait une période de sursis avant notre départ pour trouver un remplaçant. Le remplacement n'aurait pas lieu avant le 30 avril, à moins que l'on ait trouvé auparavant un autre pays disposé à prendre notre place.

M. Wagner: Je vous remercie, monsieur.

Le président: Monsieur Forrestall. Monsieur Wagner, voulez-vous que j'inscrive votre nom pour le second tour de questions?

M. Wagner: Oui, s'il vous plaît.

M. Forrestall: Je me demande, monsieur le président, si M. Andrew pourrait nous dire avec précision où se trouvent à l'heure actuelle les membres canadiens de la Croix Rouge, et particulièrement si vous avez reçu des informations concernant la délégation polonaise et quelles conséquences cela peut avoir sur certains aspects protocolaires.

M. Andrew: Monsieur le président, j'aimerais lire une déclaration faite à Paris par M. Sharp à ce sujet. Il a déclaré:

Dans ma déclaration de lundi à la Conférence internationale, j'ai tenu à informer la Conférence que les difficultés que les quatre parties à l'accord de Paris rencontrent en vue d'établir une coopération efficace entre eux rend extrêmement difficile la tâche de la commission internationale de tenir ses engagements. Je dois dire que cette déclaration a été déposée à la séance plénière à Paris mais n'a pas été lue. Je continue:

Une question différente a été portée à mon attention. Le préambule à l'accord de Paris, qui traite du retour des prisonniers, prévoit à l'article 9(a):

Pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie du personnel militaire et des ressortissants civils des parties, celles-ci désigneront, avant l'expiration d'un délai de 15 jours après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, deux ou plus sociétés nationales de la Croix-Rouge qui se rendront dans tous les lieux où sont détenus le personnel militaire et les ressortissants civils des parties.

C'est la fin de la citation. Ensuite:

La société canadienne de la Croix-Rouge a été contactée officieusement il y a quelques semaines par l'une des parties au nom des trois autres et elle a été informée qu'on lui demanderait d'être l'une des sociétés nationales désignées. Étant donné que le problème dont traite cet article du préambule est important et réclame une solution urgente, le commissaire régional de la société canadienne de la Croix-Rouge, le général A. E. Wrinch, avec les encouragements et le soutien du gouvernement canadien, a estimé de son devoir de faire en sorte que la société canadienne soit en mesure d'agir rapidement et efficacement.